

Christian PIRE

226, route de l'Église

74410 Saint-Jorioz

06 70 32 70 15

c.pire@free.fr

www.aifih.com

www.socioecopofi.com

www.agencedecotationihr.com

www.humanity-invest.com

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Monsieur le Ministre Bruno LE MAIRE

139 rue de Bercy

Paris XIIe

Saint-Jorioz, le 4 mai 2018

Monsieur le Ministre de l'Économie,

Dans votre interview publiée dans le journal « Le Parisien » du 3 mai 2018 vous détaillez « comment le gouvernement compte encourager ou réorienter ces dispositifs pour doper l'économie. »

Monsieur le Ministre de l'Économie, par essence, l'épargne est avant tout un processus qui doit assurer et rassurer l'épargnant et sa famille.

Dès lors, comment et pourquoi - en pleine période de mutations sociologiques, économiques, politiques et financières généralisées - prôner la continuité de l'échange de l'épargne de son travail contre des valorisations comptables n'ayant AUCUNE contrepartie financière égalitaire.

Ici, nous sommes bien dans du Madoff généralisé et étatisé sous la seule responsabilité des politiciens (sans faire de distinction de parti politique) à la gestion de l'Etat.

Point de propos négatifs ou subversifs de ma part, juste une réalité dont les plus Justes et courageux fonctionnaires en sont les détracteurs.

L'épargnant continuera de transformer (ici l'on ne peut parler d'investissement) les fruits financiers de son travail et de son épargne dans le système des OPCVM actuels dont 99,99 % ne sont que des chaînes de Ponzi qui « implosent » lors des crises boursières répétitives. Voir mon courrier du 24 avril 2018

Monsieur le Ministre de l'Économie, l'épargne de la plupart des citoyens n'est pas là pour doper l'économie, elle est simplement là pour sécuriser leur avenir.

Doper l'économie est exclusivement le rôle des banques, des actionnaires spéculateurs professionnels, du capital-risque, etc.

Comment continuer les errements actuels consistant à reporter tous les risques sur les citoyens - via une information financière faussée volontairement qui ne respecte pas les

principes juridiques - qui fait de Monsieur et Madame tout le monde des spéculateurs de fait sur des bases informationnelles faussées, cela en contradiction avec les lois ?

Le cycle de destruction répétitif des crises ne peut que conforter ces propos.

Une économie dopée mourra de son propre dopage, à l'exemple de l'économie dopée par la norme comptable mark-to-market dont les explosions détruisent régulièrement une très grande partie de l'épargne et des systèmes mis en place.

Monsieur le Ministre de l'Économie, d'un côté vous désirez que les particuliers prennent tous les risques sur des bases que vous savez faussées et de l'autre côté vous déclarez - a priori - que l'intégralité des mesures sera financée dès 2019 par des économies « réalisées sur les 140 milliards d'euros d'aide aux entreprises »...

Monsieur le Ministre de l'Économie, quand va-t-on cesser d'envoyer les épargnants sur les champs de bataille d'une économie et d'une bourse faussées.

Quand va-t-on cesser d'abuser les épargnants en les menant systématiquement dans des culs-de-sac financiers. L'épargne de la retraite ne peut continuer d'être détournée dans un jeu financier que toutes les autorités reconnaissent faussé y compris l'Autorité des Marchés Financiers. Voir les annexes de mon courrier du 24 avril 2018.

Je me permets de vous rappeler les propositions que je vous ai faites dans mon précédent courrier et attire votre attention sur la troisième proposition concernant le fonds de stabilisation boursier.

Première proposition :

- Imposer en parallèle de l'information boursière normative des performances des OPCVM (fonds commun de placement entre autres) et des actions, la publication systématique du cours IHR (Information Humainement Responsable). Vous trouverez un courrier de Messieurs Jouyet et Rameix ex-présidents de l'AMF sur l'intérêt de cette démarche en annexe 3 de mon courrier du 24 avril 2018 et sur le site www.agencedecotationihr.com

Publication de l'Information Financière Humainement Responsable demandée en parfait respect des textes de loi et obligations professionnelles. Textes et obligations restés non appliqués à ce jour malgré les crises.

Avec la fin de l'utilisation abusive de la norme comptable mark-to-market, des dérives des marchés financiers (appelées « produits dérivés » à juste titre) et autres aberrations, quantité de capitaux reviendront naturellement dans le circuit financier productif.

Deuxième proposition :

- Voter une loi qui limite (voire interdit) toute commercialisation d'opérations spéculatives (y compris pour les OPCVM) de produits à effets de levier basés sur la volatilité des cours boursiers mark-to-market auprès des épargnants non professionnels.
- Mettre fin aux multiples frais financiers calculés sur le mark-to-market comptable car, face aux milliards investis par des épargnants non avertis sur des bases de désinformations financières, se cumulent des milliards de prélèvements de commissions diverses et variées dont les commissions dites de « surperformance » qui n'ont très majoritairement AUCUNE réalité financière.
- Imposer à tous les commerciaux et professionnels financiers de baser leurs ventes, leurs études et leurs analyses de patrimoine sur les valorisations boursières IHR (Information Humainement Responsable). Valorisations IHR qui ont pondéré, en toute logique et respect des règles de droit, les valorisations comptables mark-to-market par la faiblesse des volumes échangés.
- Instaurer une fiscalité spécifique et progressive sur certains produits financiers dont les produits dits « dérivés » hormis utilisation pour couverture de risques.

Troisième proposition :

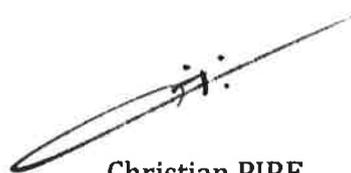
- Porter la création du premier fonds de stabilisation boursier (FSB).
Fonds qui permettra en toute transparence de participer à la stabilisation des finances publiques tout en préservant les marchés financiers et l'intérêt des épargnants.
Fonds de stabilisation boursier qui pourrait venir en support voir en substitution du rôle patrimonial assumé par les fonds en euros. Voir annexe 4 de mon courrier du 24 avril 2018.

Monsieur le Ministre de l'Économie, sous votre pilotage et avec le consensus des différents acteurs, rien ne vous empêche de mettre en place les modifications nécessaires pour diminuer la dépendance financière des particuliers, des entreprises et de l'État.

En faisant cela, vous redonneriez crédibilité et avenir financier à l'Europe.

Monsieur le Ministre de l'économie, qui mieux que vous peut le faire. Vous qui avez pris la peine de me répondre en 2008, quand les associations de conseils en gestion de patrimoine ont choisi de se taire en toute connaissance de cause.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre d'État, l'expression de ma haute considération.



Christian PIRE